

Communiqué de presse

Bruxelles, le 12 octobre 2016

La numérisation crée des défis mais elle ouvre également des perspectives

Le dialogue social est plus important que jamais, compte tenu de la rapidité des changements et de l'incertitude résultant des avancées technologiques, souligne une déclaration commune sur les effets sociaux de la numérisation signée par l'[AMICE](#), l'**Association des assureurs mutuels et des coopératives d'assurance en Europe**, et d'autres organisations patronales et syndicales du secteur européen de l'assurance.

La déclaration a été conclue sous l'égide du Comité européen du dialogue social sectoriel des assurances (CDSSA), l'unique forum européen au sein duquel les représentants des employeurs et des salariés du secteur de l'assurance peuvent discuter de thèmes d'intérêt commun avec l'appui de la Commission européenne.

Consolidant la déclaration commune sur le télétravail signée en 2015, cette nouvelle déclaration vise à renforcer le potentiel de dialogue au niveau national et à stimuler un débat public sur les effets sociaux de la numérisation.

Sarah Goddard, Secrétaire générale de l'AMICE:

«La numérisation affecte tous les secteurs de l'économie, aussi fortement qu'elle affecte le secteur de l'assurance. Il est dès lors important pour les organisations patronales et syndicales d'avoir une déclaration forte et claire sur laquelle fonder leur dialogue.»

La déclaration souligne la nécessité d'une formation dispensée par les entreprises d'assurance ainsi que l'importance de la volonté des salariés de suivre une telle formation. *«Entreprises et travailleurs doivent s'engager d'un commun accord dans l'organisation et le suivi d'activités de formation continue dédiées à la numérisation et tenant compte à la fois des besoins de l'entreprise et des impératifs d'employabilité.»* La déclaration mentionne également les défis à relever pour préserver l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans le monde numérique.

L'AMICE, Insurance Europe (la fédération européenne de l'assurance et de la réassurance) et la Fédération européenne des intermédiaires d'assurance (BIPAR) composent la délégation patronale au sein du CDSSA. Les travailleurs salariés y sont représentés par la Fédération syndicale européenne (UNI-Europa).



Notes aux éditeurs:

L'AMICE (Association des assureurs mutuels et des coopératives d'assurance en Europe), en quelques mots

L'AMICE est le porte-parole des assureurs mutuels et coopératifs en Europe. L'association, dont le siège est à Bruxelles, préconise un traitement juste et approprié des assureurs mutuels et coopératifs sur le marché unique européen. L'AMICE encourage la création et le développement de solutions innovantes au profit des citoyens et de la société en Europe.

L'assurance mutuelle et coopérative suit les principes de solidarité et de durabilité et se caractérise par l'adhésion de membres et par une gouvernance démocratique. Le modèle de gestion mutualiste, centré sur l'utilisation des surplus au profit de ses membres, est la façon naturelle de faire de l'assurance.

Les 2 700 assureurs regroupés dans le secteur mutuel et coopératif comptent pour plus de la moitié des sociétés d'assurance et représentent une part de marché de plus de 30 %. Ils emploient plus de 430 000 salariés et ont plus de 400 millions de sociétaires/assurés dans l'Union européenne.

[Pour en savoir plus, veuillez contacter](#)

Tatiana Paraskeva, Chargée de communication

Tél +32 2 609 56 47 | tatiana.paraskeva@amice-eu.org | www.amice-eu.org

Suivez-nous sur Twitter: [@AMICE_Mutuals](https://twitter.com/AMICE_Mutuals) , LinkedIn: [AMICE Company page](#) et YouTube: [AMICE Channel](#)